

**MULTI-ACCUEIL FRANCOISE DOLTO
CREATION D'UN LOCAL ET REAMENAGEMENTS INTERIEURS
HABILLAGE DE FACADE**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Réalisation de travaux pour la création d'un local, le réaménagement intérieur et l'habillage extérieur à réaliser à la crèche Françoise Dolto sise rue de l'Eglise à Maromme.

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : Le présent marché est un marché de travaux soumis aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018. C'est une procédure adaptée.

Décompositions en lots

- lot n° 1 : Terrassements – VRD – Espaces verts
- lot n° 2 : Gros-œuvre
- lot n° 3 : Menuiseries aluminium et intérieures
- lot n° 4 : Charpente - Couverture
- lot n° 5 : Plâtrerie doublage et plafond suspendus
- lot n° 6 : Plomberie
- lot n° 7 : Electricité (CFA – CFO)
- lot n° 8 : Peinture, revêtements muraux, revêtements sols souples
- lot n° 9 : Enseignes

L'opérateur économique peut répondre à un ou plusieurs lots.

Délai de réalisation : entre le 01/08/2021 et le 31/01/2022 (y compris période de préparation).
Les travaux seront impérativement **terminés pour le 31/01/2022,**

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Négociation : La ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

Sous-traitance : autorisée

Maîtrise d'œuvre : La maîtrise d'œuvre est assurée par la Ville de Maromme.

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Visite sur site obligatoire: le 04/05/2021 à 9 h. ou le 11/05/2021 à 14 h. sur place

Critères d'attribution :

Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspond à la pondération utilisée.

Chaque lot sera analysé selon les critères de jugement ci-dessous:

1° **Prix : 50 %**

2° **Valeur technique : 50 % décomposée en sous-critères**

Mémoire technique détaillé, note méthodologique 10%

Fiches techniques des produits, matériaux, matériels mis en place 20 %

Délais d'intervention avec planning détail, moyens dédiés,... 20%

Elimination des candidats

Seront éliminés

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire

Retrait des dossiers :

Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme

www.ville-maromme.fr (onglet Mairie-rubrique Marchés publics)

sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Remise des offres -Présentation des offres dématérialisées :

Conformément aux articles L 2132-2 , R 2132-1 à R 2132-3, R 2132-7 à R 2132-11 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018., les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivante : **28 mai 2021 à 16 h 00**

La copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

PIECES A TRANSMETTRE :

Les candidats doivent transmettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2 téléchargeables gratuitement.

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement du (des) lot(s) concerné(s) entièrement complété(s), paraphé(s) et signé(s).
- La D.P.G.F. du (des) lot(s) concerné(s) détaillée (s) et signée (s).
- Le C.C.T.P. du (des) lot(s) concerné(s) complété et signé
- Le présent Cahier des clauses particulières comprenant le CCAP et le RC (commun à tous les lots) paraphé, signé
- L'ensemble des plans paraphés

Pièces obligatoires :

- DUME ou (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'[Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018](#))
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation de visite dûment complétée.
- Le plan de réalisation des travaux paraphés
- Le planning d'exécution des travaux pour le (les) lot(s) concerné(s)
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques, détails d'exécution des travaux, délais, choix des matériaux, habilitations, moyens dédiés...) pour le (les) lot(s) concerné(s)

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Références requises relatives à la capacité professionnelle

Renseignements : par demande sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

D'ordre administratif : **Affaires générales et juridiques**

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28 E - Mail affaires.juridiques@ville-maromme.fr

D'ordre technique : M. E. BOUTTE, Tél. 06 84 83 27 71 E - Mail eric.boutte@ville-maromme.fr

M J. SAUZEAU (architecte) Tél. : 02 32 50 34 60 E - Mail sauzeauj@yahoo

Date d'envoi du présent avis : le 29 avril 2021